Informations de base

2009/2047(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget rectificatif 6/2009: révision des prévisions RPT et assiettes TVA et RNB; corrections britannique de 2005 et de 2008; financement des réductions brutes appliquées aux versements RNB de la Suède et des Pays-Bas en 2009 **Subject** 8.70.60 Budgets annuels antérieurs	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	BUDG Budgets	HAUG Jutta (PSE)	24/01/2008
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**	
	Budget	ŠEMETA Algirdas	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
18/06/2009	Publication de l'avant-projet de budget de la Commission	COM(2009)0288	Résumé
13/07/2009	Publication du projet de budget du Conseil	11888/2009	Résumé
13/07/2009	Adoption du projet du budget par le Conseil		
21/07/2009	Vote en commission		Résumé
28/07/2009	Dépôt du rapport budgétaire	A7-0003/2009	
14/09/2009	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/09/2009	Décision du Parlement	T7-0010/2009	Résumé
15/09/2009	Résultat du vote au parlement		
15/09/2009	Fin de la procédure au Parlement		
10/11/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2009/2047(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/7/00364

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE427.058	09/07/2009	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A7-0003/2009	28/07/2009	
Texte budgétaire adopté du Parlement		T7-0010/2009	15/09/2009	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget du Conseil	11888/2009	13/07/2009	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Avant-projet de budget de la Commission	COM(2009)0288	18/06/2009	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Budget 2009/0801
JO L 293 10.11.2009, p. 0001 Résumé

Budget rectificatif 6/2009: révision des prévisions RPT et assiettes TVA et RNB; corrections britannique de 2005 et de 2008; financement des

réductions brutes appliquées aux versements RNB de la Suède et des Pays-Bas en 2009

2009/2047(BUD) - 15/09/2009 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 600 voix pour, 8 voix contre et 33 abstentions, une résolution approuvant tel quel le projet de budget rectificatif n° 6/2009.

Le Parlement rappelle que ce projet de budget vise uniquement à inscrire formellement au budget 2009, les ajustements techniques suivants :

- révision des prévisions relatives aux ressources propres traditionnelles et aux assiettes TVA et RNB,
- budgétisation des corrections britanniques correspondantes ainsi que de leur financement,
- révision du financement des réductions «RNB» en faveur des Pays-Bas et de la Suède en 2009.

Budget rectificatif 6/2009: révision des prévisions RPT et assiettes TVA et RNB; corrections britannique de 2005 et de 2008; financement des réductions brutes appliquées aux versements RNB de la Suède et des Pays-Bas en 2009

2009/2047(BUD) - 15/09/2009 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du budget rectificatif 6/2009.

ACTE LÉGISLATIF : 2009/801/CE, Euratom.

CONTENU : le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 6/2009 de l'Union européenne, conformément à sa résolution du 15 septembre (se reporter au résumé de la résolution).

Ce budget rectificatif porte sur les ajustements techniques suivants :

- la révision des prévisions relatives aux ressources propres traditionnelles et aux assiettes TVA et RNB,
- la budgétisation des corrections britanniques correspondantes ainsi que de leur financement,
- la révision du financement des réductions «RNB» en faveur des Pays-Bas et de la Suède en 2009.

Budget rectificatif 6/2009: révision des prévisions RPT et assiettes TVA et RNB; corrections britannique de 2005 et de 2008; financement des réductions brutes appliquées aux versements RNB de la Suède et des Pays-Bas en 2009

2009/2047(BUD) - 18/06/2009 - Avant-projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation d'un avant-projet de budget rectificatif (APBR) n° 6 pour l'exercice 2009.

CONTENU : l'avant-projet de budget rectificatif n° 6 au budget 2009 (APBR n° 6/2009) porte :

- sur la révision des prévisions relatives aux ressources propres traditionnelles (RPT, c'est-à-dire les droits de douane et les cotisations «sucre»),
- les assiettes TVA et RNB,
- la budgétisation des corrections britanniques correspondantes ainsi que de leur financement,
- la révision du financement des réductions «RNB» en faveur des Pays-Bas et de la Suède en 2009, qui ont pour effet de modifier la répartition entre États membres de leurs contributions au budget de l'UE au titre des ressources propres.

Cet APB a pour effet de **modifier la répartition entre États membres de leurs contributions au budget de l'UE** au titre des ressources propres, selon la répartition suivante :

- BE : 4.936.282.512 EUR
- BG : 412.250.295 EUR
- CZ : 1.476.228.906 EUR
- DK : 2.648.238.714 EUR
- DE : 20.625.816.943 EUR
-

- EE : 173.761.257 EUR
- IE : 1.606.362.161 EUR
- EL : 2.607.003.578 EUR
- ES : 11.556.805.014 EUR
- FR : 20.533.482.611 EUR
- IT : 16.366.873.983 EUR
- CY : 212.708.017 EUR
- LV : 208.792.324 EUR
- LT : 331.521.508 EUR
- LU : 300.727.816 EUR
- HU : 995.227.324 EUR
- MT : 67.922.068 EUR
- NL : 3.640.553.274 EUR
- AT : 2.454.409.510 EUR
- PL : 3.378.422.359 EUR
- PT : 1.690.419.065 EUR
- RO : 1.406.625.953 EUR
- SI : 441.346.690 EUR
- SK : 772.424.596 EUR
- FI : 1.938.479.958 EUR
- SE : 1.825.801.533 EUR
- UK : 10.407.900.050 EUR

Budget rectificatif 6/2009: révision des prévisions RPT et assiettes TVA et RNB; corrections britannique de 2005 et de 2008; financement des réductions brutes appliquées aux versements RNB de la Suède et des Pays-Bas en 2009

2009/2047(BUD) - 13/07/2009 - Projet de budget du Conseil

Le 19 juin 2009, la Commission a transmis au Conseil un avant-projet de budget rectificatif (APBR) n° 6/2009. Cet APBR portait sur la révision des prévisions relatives aux ressources propres traditionnelles (RPT, c'est-à-dire les droits de douane et les cotisations "sucre"), les assiettes TVA et RNB, la budgétisation des corrections britanniques correspondantes ainsi que de leur financement, et la révision du financement des réductions "RNB" en faveur des Pays-Bas et de la Suède en 2009.

Cela avait pour effet de modifier la répartition entre États membres de leurs contributions au budget de l'UE au titre des ressources propres.

Le 13 juillet 2009, le Conseil a établi le projet de budget rectificatif n° 6 pour l'exercice 2009, tel que transmis par la Commission dans son avant-projet et tel qu'il figure à l'annexe technique de l'exposé des motifs du projet de budget du Conseil (voir doc. Conseil 11888/09 ADD 1).